



Episème

N°25 – Printemps 2014

[Au sommaire ...](#)

[Edito bilan moral ??? ...](#)

Association Triptolème

Chez Carole Gruel

.....

www.triptoleme.org

tripto@laposte.net

☺☺☺ **Retour sur l'Assemblée Générale** ☺☺☺

Bilan d'Activités 2013 et Perspectives 2014

Résumer du rapport d'activités sur 4 pages max

Bilan financier 2013

Composition du Conseil d'administration

*

☺☺☺ **Les brèves du moment** ☺☺☺

Décembre 2013 : formation boulange

fete au moulin de lancay (voir avec Julie)

Assemblée Générale de triptolème 8 et 9 février

Brambéac mai 2013

CA du 24 février

☺☺☺ **Info Pays Blé** ☺☺☺

Retour sur les expérimentations boulange de cette année

Transmission de savoir faire

Fomration Boulange décembre

Voici mon témoignage :

"Arrivé avec plein d'interrogations je repars avec des réponses mais encore plus de questions !

Je ne peux que recommander cette semaine à tous ceux qui veulent approfondir leurs connaissances et surtout découvrir une partie du vaste monde de la boulange paysanne. Puisqu'il y a, au moins, autant de techniques que de boulangers, rien de mieux que d'aller de fournil en fournil pour découvrir ce qui s'y cache et mettre encore plus de sens sous le mot variété. Ce dernier pourrait d'ailleurs être

le fil rouge de la semaine tellement les approches des uns et des autres sont uniques.

Ces quelques jours ont donc été l'occasion pour moi de confirmer mon projet de vie et de rencontrer plein de stagiaires, eux aussi tous différents, ce qui est toujours riche d'enseignement.

Alors pas d'hésitation : inscrivez-vous à la prochaine "fournée de stagiaires" en prenant une semaine pour vous plonger dans le pétrin, oublier tout le reste et apprécier chaque rencontre que vous ferrez !"

A bientôt !

Pierre

🌱🌱 Les infos du Réseau Semences Paysannes 🌱🌱

COMMUNIQUE DE PRESSE,



er à aller sur le site semencespaysannes.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Impuissance scientifique à modéliser la coexistence

OGM ou évidence paysanne de son impossibilité, que choisira le Ministre de l'Écologie ?

Alors que le Ministre s'apprête à prendre un nouvel arrêté destiné à encadrer les cultures de maïs OGM en 2014, il est aujourd'hui indispensable de porter à sa connaissance, ainsi qu'à celle du public, des résultats d'expérimentations qui, malgré l'absence de validation scientifique, gardent la valeur de faits constatés et incontestables : la coexistence entre maïs OGM et maïs populations ou biologiques est impossible.

Interpellé en 2006 par le Réseau Semences Paysannes (RSP), un laboratoire de l'Inra a mené en 2007 avec Agrobio Périgord (AgP) une expérimentation destinée à mesurer les risques de contamination des semences paysannes de maïs "population"* que pourraient générer des cultures de maïs OGM.

Le taux légal de contamination des semences par des OGM est de 0. Dans la pratique, une certaine tolérance est admise pour des raisons techniques jusqu'à 0,1 %. Au delà, l'addition des éventuelles contaminations fortuites et inévitables lors des cultures risquerait de provoquer trop souvent un dépassement du taux légal de « présences fortuite » dans les récoltes qui doit rester inférieur à 0.9%.

En 2008, des contaminations importantes ont été constatées dans un champ de maïs population blanc situé sous le vent d'un champ de maïs hybride jaune : 0,75 % à 50 mètres, 0,1% à 175 mètres.

Si le maïs jaune était une variété contenant un seul transgène comme le MON 810, les taux observés seraient divisés par deux. Ils seraient équivalents pour une variété contenant deux transgènes, comme la majorité des OGM

cultivés dans le monde qui sont à la fois insecticide et tolérant à un herbicide. Dans les deux cas, si une telle récolte est utilisée comme semence, ce que font tous les paysans qui cultivent des maïs populations, une telle contamination, à laquelle s'ajoutent les inévitables contaminations en culture, donnera, le plus souvent, une récolte dépassant le seuil d'étiquetage OGM obligatoire de 0,9%. Ce résultat obtenu dans des conditions particulières ne pouvant pas être généralisé, les deux associations ont demandé à l'Inra de poursuivre l'expérimentation. Au cours des années suivantes, cette tendance a été confirmée.

Pourtant, 7 ans après le premier essai, aucune réponse scientifique n'est disponible. Les expérimentations menées entre 2008 et 2011 ont disposé de très peu de moyens financiers et se sont largement appuyées sur le travail des techniciens du RSP et d'AgP : pour l'Inra, les résultats ne sont pas assez solides scientifiquement pour être publiés. En 2006, un autre laboratoire de l'Inra a mis en évidence l'existence de contaminations à très longue distance (Etude de Yves Brunet) : 8 ans après, aucun résultat scientifique n'a été publié. En 2011, la direction de l'Inra a interdit à l'un de ses laboratoires de réaliser un programme de recherche portant entre autre sur le même sujet et financé par le Ministère de l'Écologie. Depuis, aucune autre expérimentation n'a été entamée.

Incapacité ou refus de produire le moindre résultat ? Chacun est libre d'interpréter les faits avec sa propre grille de lecture.

Pour le RSP, AgP et Bio d'Aquitaine, les résultats obtenus de 2007 à 2011, sont amplement suffisants pour montrer que la coexistence entre maïs OGM et maïs populations ou biologiques est impossible. La seule interrogation qui peut subsister ne concerne que la modélisation du pourcentage précis de contaminations par définition "fortuites", mais "inévitables".

Le RSP, AgP et Bio d'Aquitaine espèrent que l'actuelle absence de preuve scientifique franco-française du risque ne cachera pas aux yeux du Ministre l'évidence du risque OGM pour le bon sens paysan et plus largement pour la société.

* : les variétés de maïs population sont sélectionnées et ressemées par les agriculteurs sur leur ferme chaque année.

Réseau Semences Paysannes - AgroBio Périgord - Bio d'Aquitaine

CONTACTS

Réseau Semences Paysannes
(contact@semencespaysannes.org) - 05.53.84.44.05
Patrick de Kochko : 06.17.06.62.60
AgroBio Périgord (biodiversite@agrobioperigord.fr) -
05.53.35.88.18)
Bio d'Aquitaine (info@bio-aquitaine.com) -
05.56.81.37.70)
Elodie Gras : 06.40.19.71.18
Rémy Lebrun : 06.86.38.86.41

Communiqué de Presse « Libérez le poivron ! » Résistance européenne contre la politique des brevets de Syngenta.

Une large coalition européenne, regroupant 34 organisations d'agriculteurs, de sélectionneurs ainsi que des ONG de 27 pays ont déposé aujourd'hui un recours devant l'Office européen des brevets, à Munich, contre un brevet sur le poivron accordé à Syngenta. Celui-ci permet à l'entreprise agrochimique bâloise de s'approprier une résistance aux insectes pourtant copiée d'un poivron sauvage. Par une action épicée, la coalition a dénoncé l'appropriation de la nature par des entreprises privées.

Le recours porte sur un brevet délivré à Syngenta, le 8 mai 2013 par l'Office européen des brevets (OEB), qui garantit à la firme bâloise les droits exclusifs sur tous les poivrons présentant une résistance aux mouches blanches. Ce brevet est valable dans de nombreux pays européens et empêche les agriculteurs et les sélectionneurs d'utiliser ces plantes pour leur culture ou leurs sélections sans payer des droits de licence à Syngenta. Or, cette résistance spécifique a été obtenue en croisant un poivron sauvage, de Jamaïque, qui comporte naturellement des résistances aux insectes, avec un poivron commercial. Il ne s'agit donc en aucun cas d'une invention, mais tout au plus d'une découverte.

Avec ces partenaires européens, le Réseau Semences Paysannes dénonce pleinement le brevetage du vivant. L'actualité française, notamment avec le vote demain à l'Assemblée Nationale d'une proposition de loi visant à mettre l'État au service des entreprises pour lutter contre les contrefaçons, illustre les conséquences inacceptables qu'auraient le développement de ce type de brevet couplé à la mise en place d'un arsenal juridique répressif. Le tout aboutirait à la remise en cause des droits les plus élémentaires des agriculteurs d'utiliser et d'échanger leurs propres semences sans risquer d'être qualifié de contrefacteur d'une plante contenant un caractère natif breveté ...

Jamais auparavant une coalition aussi vaste d'un point de vue géographique et diversifiée au niveau des compétences n'avait engagé un recours juridique formel contre la privatisation des ressources naturelles. Les brevets sur le vivant sont non seulement problématiques d'un point de vue éthique, mais ils accentuent aussi le phénomène de concentration sur le marché des semences, réduisent la biodiversité et menacent la sécurité et la souveraineté alimentaire. En mai 2012, le Parlement européen avait pourtant adopté une résolution demandant à l'OEB de ne plus accorder de brevet sur des produits obtenus par sélection traditionnelle. Cependant, l'OEB a jusqu'ici ignoré cette recommandation. ce qui a permis à Syngenta et d'autres multinationales d'en profiter massivement

La coalition, déposant aujourd'hui à Munich ses recours contre le brevet de Syngenta, demande que les plantes et les animaux ne puissent plus être brevetés. La révocation de ce brevet sur le poivron serait déjà un premier pas important. Plus généralement, le Conseil d'administration de l'OEB doit modifier les critères d'octroi des brevets afin d'en exclure toutes les plantes et en priorité celles qui sont obtenues par sélection traditionnelle.

Plus d'informations ici :
<http://www.evb.ch/fr/freepepper>

- Infographie: Comment un poivron naturel est devenu une plante brevetée
- Rapport : La nature privatisée. Non au brevet de Syngenta sur le poivron

Contacts :

- François Meienberg, Déclaration de Berne, food@evb.ch, 0041 44277 70 04 (Suisse)

- Guy Kastler , Réseau Semences Paysannes, guy@semencespaysannes.org : 06 03 94 57 21 (France). (1) Pour plus d'informations sur ce point spécifique, voir : <http://www.semonslabiodiversite.com/?p=2801>

☺☺☺ Parlons de notre endroit ☺☺☺

Notre Dame

Demander texte à Daniel

«

☺☺☺ A lire, à voir ! ☺☺☺

- <https://www.youtube.com/watch?v=1StKLby65Uk>

> Excellent, que du bon sens !

> Un coup de gueule qui fait plaisir à entendre, même si le sujet concerne des tomates :
> Cet été un maraîcher de Lavelanet, commune ariégeoise, a été contrôlé et verbalisé sur le marché...

> Son délit ?

> Avoir vendu des tomates "hors catalogue"...

> Cette histoire fait l'objet d'une chronique d'Olivier de Robert, un conteur ariégeois qui commente l'actu par chez nous, la vidéo produit son petit effet, je vous invite à aller voir, c'est ICI .

>

>

> <http://www.ariegenews.com/news-1464-67205.html>

> > A faire tourner !

> > J'espère que ça vous fera manger vos tomates différemment et surtout consommez, en conscience !

☺☺☺ Petites annonces ☺☺☺

Recherche

•

A Vendre, à céder

•

☺☺☺ Agenda ☺☺☺

Les rendez vous de Triptolème

Tour de champs :

Alain portes ouvertes le 28 juin

Appel à contribution pour le prochain Episème

L'épisème se veut être une construction collective. Afin que ce journal reste un outil de partage et de coopération, nous avons besoin de vous !!!

N'hésitez pas à envoyer articles, témoignages, annonces, photos, dessins à François Dupuis : francois.dupuis22@orange.fr !!!!

Bonne lecture, et au plaisir de vous retrouver !



*Triptolème bénéficie de l'aide de la région Bretagne dans le cadre du dispositif
Emplois Associatifs d'intérêt régional et du programme Paysblé.*

